



Québec, le 29 mai 2023

Aux responsables de la sanction des études de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

Objet : Service de consultation des résultats d'apprentissage et des diplômes obtenus destiné aux élèves de la formation générale des jeunes (FGJ), de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP)

Mesdames,
Messieurs,

Le ministère de l'Éducation rend disponible aux élèves de la FGJ, de la FGA et de la FP leur [dossier scolaire en ligne](#), qui leur donnera accès à leurs résultats d'apprentissage de façon simple et rapide.

Nous sollicitons votre collaboration pour inviter les élèves à créer leur compte à partir du site education.gouv.qc.ca. Une fois sur cette page, il leur suffira de cliquer sur *Services en ligne*, puis de sélectionner *Dossier scolaire de l'élève en ligne*. Leur numéro de dossier et leur code permanent seront alors exigés. Certains élèves qui ne possèdent pas ces renseignements pourraient s'adresser à vous pour les obtenir.

Il est essentiel que les élèves de la FGJ créent rapidement leur compte. Ils pourront ainsi, dès le 5 juillet 2023, obtenir leurs résultats grâce au service en ligne. Ces élèves pourront également profiter du service pour faire une demande de révision de la correction de leurs épreuves ministérielles, le cas échéant.

Quant aux élèves de la FGA et de la FP, ils pourront créer leur compte au moment qu'ils jugeront opportun étant donné que la formation se fait en continu.

Vous trouverez ci-joint une lettre type qui vous aidera à informer vos élèves de ce service en ligne ainsi qu'un aide-mémoire à leur intention. Nous vous invitons à partager l'information avec les enseignants et à la mettre en ligne sur le site Web de votre organisation.

Votre collaboration, qui est grandement appréciée, est requise pour inviter les élèves à créer leur compte.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Joane Cardinal
Directrice



Dossier scolaire de l'élève en ligne

POUR CRÉER VOTRE COMPTE :

- 1 Rendez-vous sur education.gouv.qc.ca;
- 2 Cliquez sur *Services en ligne*, puis sélectionnez *Dossier scolaire de l'élève en ligne*;
- 3 Dans la page de connexion, sélectionnez *Créer un compte*;
- 4 Fournissez les renseignements suivants : code permanent et numéro de dossier ou de fiche. Vous pouvez obtenir ces renseignements auprès de votre établissement d'enseignement, au besoin.



POUR ASSURER UN BON FONCTIONNEMENT :

- + *Il est à noter qu'un seul compte par code permanent pourra être créé. Les parents d'élèves ne devraient pas créer un compte au nom de leur enfant;*
- + *Il est suggéré d'utiliser une adresse courriel personnelle, car celle fournie par l'établissement scolaire pourrait devenir inactive dans le futur;*
- + *Il est important de prendre les informations d'accès en note.*

Vous éprouvez des ennuis techniques lors de la création ou de la consultation de votre compte?

Votre établissement scolaire peut vous aider. Vous pouvez aussi joindre le Service des renseignements généraux du ministère de l'Éducation aux coordonnées suivantes :

- 418 643-7095, pour la région de Québec;
- 1 866 747-6626, à l'extérieur de la région de Québec;
- Section *Nous joindre* à education.gouv.qc.ca.

